

Analyse/Diagnostic

La vision européenne est née du nationalisme; des Etats qui se réclamaient du nationalisme se sont affrontés en deux guerres mondiales. La vision prévoit que les ressources économiques et que les marchés des Etats européens s'allient, afin qu'une dépendance réciproque leur ôte l'intérêt et la possibilité de se combattre. De plus, les Etats européens sont aussi sensés coopérer dans d'autres domaines. Parallèlement au processus d'intégration, des compétences nationales, toujours plus nombreuses, se voient transférées à des institutions supranationales de l'Union Européenne (par exemple la Commission Européenne, le Conseil des Ministres, la Cour d'Assises, etc.). Une part toujours plus large de la souveraineté nationale est remise à l'Union Européenne. Ce processus d'intégration a commencé en 1952. Des différends s'élèvent là où les intérêts nationaux des Etats-membres sont touchés, lors de l'intégration de nouveaux Etats, ou lorsque des compétences supplémentaires doivent être transférées. En dépit de tout l'idéalisme européen, ce processus d'intégration ne se fait pas de manière démocratique. Il est conduit par des élites politiques et des technocrates.

Pour des raisons politiques, historiques et culturelles, la Suisse s'est abstenue. Mais à cause de sa situation géographique, elle ne peut pas l'ignorer; l'Union Européenne reste le partenaire le plus important de la Suisse, que ce soit sur le plan politique, culturel ou économique. Depuis son refus d'entrer dans l'Espace Economique Européen (EEE) en 1992, ainsi que de se joindre à l'Europe Unie en 2001, la Suisse a opté pour les bilatérales; les relations de la Suisse avec l'Europe Unie sont réglées par domaine, selon une série d'ententes. Actuellement, 16 accords bilatéraux sont entrés en vigueur.

Objectifs

L'UDF regarde le processus d'intégration d'un œil sceptique. L'Union Européenne supranationale est une démocratie «de papier». La répartition politique des pouvoirs entre les institutions européennes ne correspond pas à notre représentation de la démocratie directe. Depuis 1848, la Suisse moderne est une Confédération d'Etats qui ont tous renoncé à leur souveraineté. Et cela fonctionne tant que le pouvoir et les compétences sont partagées. Nous ne prétendons pas que notre modèle de démocratie directe est sans failles. Cependant, nous refusons catégoriquement l'entrée dans l'UE, car sa technocratie est incompatible avec notre démocratie directe. Nous défendons l'opinion selon laquelle notre politique extérieure vis-à-vis de l'UE doit rester réaliste. Nos rapports aux Etats-membres de l'UE sont importants, mais les droits populaires dans notre démocratie directe le sont encore plus ! L'UDF est consciente du fait que le processus d'intégration européen peut représenter la matérialisation de l'Antéchrist mentionné dans la Bible. Nous pourrions étoffer cette interprétation, mais elle est trop éloignée des arguments politiques.

Solutions proposées

- Continuer sur la voie des bilatérales. Prétendre que cette voie est coûteuse, compliquée, peu porteuse à long terme, et en butte à des limites imminentes, est faux. Cette manière de faire reste la meilleure alternative à une entrée dans l'UE !
- Lors de la conclusion d'autres accords bilatéraux, ou lors de l'adaptation du droit suisse aux développements de l'UE, établir une analyse des coûts et des nécessités. Dans les relations entre Etats, il est tout à fait opportun de profiter un peu du gâteau lorsqu'il passe.
- Lors de la conclusion de nouveaux accords, éprouver soigneusement la réglementation de l'UE. Des dépenses politiques, mêlées à des dépenses technocratiques, ne doivent pas en arriver à nous forcer à accepter des règles de l'UE qui vont contre nos propres intérêts.
- Nous sommes ouverts aux instruments de coopération avec l'UE tels que, par exemple, les accords-cadres, pour autant que ceux-ci tiennent compte de nos intérêts d'Etat et que notre indépendance soit respectée.

Olten/Thoune, le 5 mai 2007

UDF Suisse, case postale, 3601 Thoune
033 222 36 37 | www.udf-suisse.ch